



EXTRAIT DU REGISTRE DES CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TROUILLAS

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 066-216602177-20260430-DELIB322026-DE

Berger
Levrault

SEANCE DU 30 AVRIL 2026

Nombre de membres afférents au conseil : 19
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 18 + 1 pouvoir
Date de la convocation : 24/04/2026
Date d'affichage : 24/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois d'avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal de TROUILLAS, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BASSAGET, Maire.

Présents : ALART Florence, BASSAGET Jean-Marc, BELOTTI Sandra, BRETEAU Philippe, CARRE Sylvain, CAZALS Jean-François, CLAVEL Nicolas, CORREA Julie, DUFOUR Laurence, FERNANDEZ Pierre, GELY Louis, GUILLEMAT Luc, HERNANDEZ Marion, RAYMOND Bernadette, RIBES Chrystelle, TOURNIER Laurianne, VERA-GRAU Ausias, VIDAL Mélanie.

Procuration : M. ROZIE Jean-Michel à Mme DUFOUR Laurence.

Secrétaire de séance : Mme HERNANDEZ Marion a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N°32/2026 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, qu'aux termes de l'article 1650 du Code Général des Impôts, une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- Du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission,
- De 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants dans les communes de plus de 2 000 habitants, comme c'est le cas pour la commune de Trouillas.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation, recensées par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le Directeur Régional / Départemental des Finances dans un délai de deux mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double (soit 32 personnes) proposée sur délibération du conseil municipal.

A la suite de cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **PROPOSE** la liste suivante de commissaires **titulaires** :

NOM	PRENOM	ADRESSE	Envoyé en préfecture le 06/05/2026
BORRAT	Bernard	1 Rue des Aspres 66300 TROUILLAS	Reçu en préfecture le 06/05/2026
PLAS	Eliane	35 Rue l'Orée des Chênes 66300 TROUILLAS	Publié le 
PARRAMON	Arlette	1 Impasse Sainte Madeleine 66300 TROUILLAS	ID : 066-216602177-20260430-DELIB322026-DE
ESPIAU	Joseph	2004 Route Départementale 612 66300 TROUILLAS	
VIDAL	Pascale	23 Rue des Aspres 66300 TROUILLAS	
SCUIEREB	Sauveur	14 Rue des Chasselas 66300 TROUILLAS	
ROGER	Anne-Marie	44 bis Grand Rue 66300 TROUILLAS	
GIRMENS	Yves	4 Rue des Acacias 66300 TROUILLAS	
FALIU	Annie	6 Rue des Genêts 66300 TROUILLAS	
DRIEU	Chloé	4 Impasse Sainte Madeleine 66300 TROUILLAS	
TADYSZAK	Jean-Luc	2 Rue des Muscats 66300 TROUILLAS	
MERHEJE-BERANEK	Yolande	1 Rue des Thuyas 66300 TROUILLAS	
DENARNAUD	Amandine	3 Rue des Aspres 66300 TROUILLAS	
ROBERT	Carole	27 Rue des Aspres 66300 TROUILLAS	
CAZES	Josette	7 Rue du Pou de la Pigne 66300 TROUILLAS	
LABRO	José	1 Rue Sainte Victoire 66300 TROUILLAS	

- **PROPOSE** la liste suivante de commissaires suppléants :

NOM	PRENOM	ADRESSE
TAILLOLE	Andrée	2 Rue des Violettes 66300 TROUILLAS
ARGELLIES	Philippe	32 Rue l'Orée des Chênes 66300 TROUILLAS
BOURBON	Chantal	1303 Avenue du Monastir 66300 TROUILLAS
OMS	Patrick	7 Rue de la Syrah 66300 TROUILLAS
BORNAND	Joséphine	24 Avenue du Canigou 66300 TROUILLAS
FABRESSE	Joseph	1 Rue des Genêts 66300 TROUILLAS
DESTOMBES	Colette	21 Rue des Genêts 66300 TROUILLAS
BLAY	Christophe	10 Rue des Mûriers 66300 TROUILLAS
ADASS	Dorian	1 bis Rue des Mûriers 66300 TROUILLAS
FONT	Bernadette	4 Rue de la Fabrique 66300 TROUILLAS

NOM	PRENOM	ADRESSE
SALVADOR	Joël	2151 Route Départementale 37 66300 TROUILLAS
MENNAS	Mohammed	1 Rue de l'Orpin 66300 TROUILLAS
SALMON	Myriam	17 Rue d'Alger 66300 TROUILLAS
DREYDEMY	Guy	6 Rue du Millepertuis 66300 TROUILLAS
LE SAULNIER	Patrick	1 bis Rue des Aubépines 66300 TROUILLAS
BARRERE	Jean-Pierre	40 Rue l'Orée des Chênes 66300 TROUILLAS

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 066-216602177-20260430-DELIB322026-DE

- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre la présente liste à la Direction Départementale des Finances Publiques.

AINSI FAIT ET DELIBERE A TROUILLAS, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS – POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La secrétaire de séance,

Marion HERNANDEZ

Hernandez



Le Maire,

Jean-Marc BASSAGET

[Signature of Jean-Marc Bassaget]

Acte rendu exécutoire après :

- Dépôt en Préfecture le : 05/05/2026
- Affichage le : 05/05/2026
- Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication ou à compter de la notification de la décision par laquelle l'administration rejette le recours gracieux (le silence de l'administration pendant 2 mois valant décision de rejet). Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr